



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des ressources  
humaines et des moyens**

Bureau des ressources humaines et de l'action sociale Service départemental d'action sociale  Affaire suivie par : Marie-Christine SCHEIL Tél : 03.87.34.88.85 E-mail : pref-action-sociale@moselle.gouv.fr	Metz, le 1 <sup>er</sup> juillet 2020
---	---------------------------------------

**NOTE**

**à tous les agents du ministère de l'intérieur  
affectés dans le département de la Moselle**

**OBJET** : soutien aux agents en maladie de longue durée.

Cette aide est réservée aux agents du ministère de l'intérieur affectés en Moselle et destinée à maintenir un lien social entre l'administration et l'agent éloigné de son service depuis plus de six mois pour raisons de santé (CMO, CLM, CLD, accident).

Un panier garni sera remis lors d'une visite au domicile de l'agent qui le sollicite.

Les agents intéressés devront transmettre au service départemental d'action sociale les documents suivants :

- **Le formulaire de demande de visite à compléter**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ**

Il est précisé que toutes les demandes seront prises en compte jusqu'au **4 décembre 2020** et dans la **limite des crédits disponibles**. **Les dossiers non traités en 2020 ne seront pas pris en compte sur 2021.**

Le chef du service départemental d'action sociale,

Signé : Jean-Christophe DURAND